



CHARTRE DE DEONTOLOGIE DES MANIFESTATIONS LITTERAIRES DE LORRAINE

@ disponible en ligne sur www.lorraine.eu/livre

(Proposée par
le Centre régional du livre
de Lorraine

Réflexion et rédaction menées
par une Commission composée
d'organiseurs
de manifestations littéraires
de Lorraine



La Région
Lorraine

Une manifestation littéraire

a ceci de particulier qu'elle réunit en un temps donné, celui de l'événementiel, l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre tout en offrant l'opportunité d'une rencontre **entre l'auteur et son lecteur**.

Qu'elle se nomme « salon », « fête », « festival », « rencontre » ou qu'elle soit dotée d'un intitulé propre, dans tous les cas, elle s'inscrit au cœur de **l'économie** du livre et dans la **vie culturelle**.

Portée par une collectivité locale, des professionnels tels les bibliothécaires, parfois des bénévoles, la manifestation littéraire contribue à la promotion du livre et de la lecture, à la rencontre avec la création, à l'échange, au partage et favorise la diversité culturelle et plus particulièrement la **biblio-diversité**.

Conscients de leur rôle et de l'importance du maintien d'une offre plurielle et de qualité, des organisateurs de manifestations littéraires de Lorraine, réunis en Commission par le Centre régional du livre, ont accepté, au nom de l'interprofession, de travailler à la rédaction d'une **Charte commune** des manifestations littéraires de Lorraine, sorte de « règle du jeu », de **code de déontologie à l'usage des bénévoles, professionnels, élus, et décideurs, de Lorraine**.

1 Connaître et respecter les dispositions légales

2 Associer l'ensemble des compétences dans un souci de professionnalisme

3 Favoriser la biblio-diversité et développer une offre culturelle de qualité

4 Toucher tous les publics

5 Proposer une organisation adaptée, s'appuyant sur des professionnels du livre

6 Installer la manifestation dans un territoire et favoriser son ouverture interrégionale

1 Connaître et respecter les dispositions légales

(La diffusion par les organisateurs, aux partenaires (auteurs, illustrateurs, éditeurs, associations...) d'un règlement intérieur ou cahier des charges, propre à la manifestation, est vivement conseillée.

La **Loi sur le Prix unique du livre** du 10 août 1981, dite Loi Lang, complétée par la Loi sur le droit du prêt, organise les rapports entre les différents acteurs du livre et contribue au maintien de la diversité culturelle.

Elle se doit d'être connue et respectée par l'ensemble des acteurs professionnels comme bénévoles qui œuvrent au développement d'une manifestation littéraire.

Chacun s'engage, de fait, à respecter les obligations comptables, sociales, fiscales et juridiques.

De même, que tout organisateur ou tout acteur d'une manifestation littéraire se doit d'assurer la sécurité des publics.

2 Associer l'ensemble des compétences dans un souci de professionnalisme

A l'image de la chaîne du livre, une manifestation littéraire doit associer, selon leurs compétences, l'ensemble des acteurs de l'économie et de la vie culturelle du livre. Chacun a sa place.

Les auteurs dits « locaux », ne jouissent généralement pas de la notoriété, auprès des publics, des auteurs « nationaux ».

La communication et l'organisation spatiale de la manifestation ne doivent pas renforcer cet état de fait.

Afin de favoriser, une offre renouvelée, l'organisateur peut imposer dans son règlement l'inscription exclusive d'auteurs, d'illustrateurs ou de traducteurs, ayant publié dans l'année ou en lien avec le thème de l'événement.

Les éditeurs doivent bénéficier d'une valorisation adéquate. Une priorité sera d'emblée réservée aux éditeurs installés en région et pratiquant le compte d'éditeur. Tout refus d'inscription devra être justifié et argumenté, et inscrit dans le règlement de la manifestation.

Les éditeurs de la région devront être informés, dans les délais, des conditions d'inscription.

Le choix est laissé aux organisateurs de faire ou non payer les stands accordés aux éditeurs pour la vente en direct. Dans tous les cas, un tarif égal pour tous devra être établi et les ventes développées en accord avec les libraires locaux.

Un partenariat avec les librairies indépendantes du territoire sera systématiquement recherché. Elles devront être impliquées dans l'organisation commerciale de la manifestation, dès l'origine. L'organisateur trouvera, de plus, un grand intérêt à s'appuyer sur leurs réseaux et compétences pour la programmation culturelle et le choix des auteurs.

Cette priorité n'exclut pas la possibilité d'un dialogue avec la grande distribution, mais avec réserve.

Enseignants, documentalistes, bibliothécaires, journalistes et attachés de presse sont des partenaires essentiels, notamment pour engager un travail de fond avec des publics ciblés. Leur position de médiateur du livre, tout au long de l'année, permet de donner à l'événement une profondeur indispensable.

(Les séances de dédicaces - ou toute action promotionnelle de l'auteur aux dates de la manifestation - ne peuvent faire l'objet d'une rémunération. Les interventions sous forme de débats, ateliers, lectures, auprès des scolaires ou d'un public spécifique, notamment si elles se tiennent en amont ou en aval de l'événement, doivent faire l'objet d'une contractualisation et d'une juste rémunération

(Dans un souci d'équité et de respect des lois, l'organisateur devra proposer pour tous les aspects commerciaux, un contrat, dûment signé par les parties concernées. Identique pour les acteurs d'une même profession, il aura fait l'objet d'une négociation préalable.

(Les organisateurs doivent profiter de l'opportunité de l'événement pour rassembler les acteurs du livre et leur proposer des rencontres entre professionnels.

3 Favoriser la biblio-diversité et développer une offre culturelle de qualité

La manifestation littéraire, qu'elle soit généraliste ou spécialisée, se doit de proposer une offre diversifiée de qualité. Ainsi, les organisateurs devront trouver un équilibre entre les éditeurs appartenant à de grands groupes et l'édition indépendante, notamment locale, et accompagner l'émergence de la jeune création. Les organisateurs sont invités à construire une programmation cohérente et à se doter d'outils d'évaluation pertinents afin d'assurer une parfaite adéquation entre objectifs et résultats. C'est essentiellement sur l'originalité de son orientation thématique et sur la qualité de ses tables rondes que se fonde l'identité culturelle d'une manifestation littéraire.

4 Toucher tous les publics

Afin de toucher tous les publics, y compris ceux éloignés habituellement de la lecture et de la culture, la manifestation devra être **gratuite et libre d'accès pour tous**.

Le développement d'outils de communication adaptés et ciblés et la recherche de moyens logistiques et techniques devront être mis en œuvre par les organisateurs afin de ne pénaliser aucun public potentiel. Des partenariats devront être développés avec des structures sociales, hospitalières, maisons d'arrêt, comités d'entreprises... afin de proposer une programmation, adaptée et cohérente, en phase avec les attentes de terrain.

Le succès d'une manifestation dépend des invités et de la programmation, mais il est également lié au soin apporté à la communication. Il est souhaitable que les organisateurs opèrent une diffusion de l'information auprès d'un large public et des médias par tous les relais existants.

(Toutes les actions, réfléchies et de qualité, sont envisageables : expositions, débats, cafés ou petits déjeuners littéraires, lectures, ateliers d'écriture, de traduction, d'illustration, jeux, menus à thèmes, concours...

(Il est souhaitable que l'accueil, l'hébergement, la restauration des auteurs, éditeurs, libraires, illustrateurs, traducteurs... soient organisés. Dans le cas d'interventions d'auteurs dans des structures partenaires, celles-ci devront assurées une prise en charge technique et humaine, y compris en soirée.

(L'organisateur pourra préciser dans son règlement interne, les critères d'inscription des auteurs et éditeurs. Ce règlement servira en cas de litige.

5 Proposer une organisation adaptée

La manifestation littéraire se déroule généralement sur un temps court, la classant ainsi dans la catégorie des événementiels.

Pour autant, elle ne construira sa renommée que sur une programmation de qualité, nourrie par un **travail de fond** engagé sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Les organisateurs qu'ils soient professionnels ou bénévoles devront s'attacher à lui consacrer un temps de préparation suffisant, de même, engageront systématiquement un **travail critique de bilan**.

Aucun aspect de l'organisation ne devra être négligé et le budget, ainsi que la mobilisation humaine, prévus en conséquence.

La mise en place d'un comité de pilotage interprofessionnel est dans tous les cas souhaitable, facilitant ainsi une juste répartition des tâches et assurant cohérence à l'organisation générale.

Ne jamais oublier que l'organisation d'une manifestation littéraire est un **travail collectif**. Lorsque les collectivités locales partenaires d'une manifestation disposent d'un service "livre et lecture", il est conseillé d'associer ce dernier à la programmation de l'événement.

6 Installer la manifestation dans un territoire et favoriser son ouverture interrégionale

Quelle que soit l'ambition des organisateurs, la manifestation littéraire **doit s'inscrire dans son territoire** et donc, être pensée par rapport à une réalité géographique, économique, culturelle, sociale...

Un rapprochement systématique doit être recherché avec les opérateurs de terrain privés ou publics.

Le travail en réseau doit être prioritaire.

La Lorraine s'inscrit tout à la fois dans le **Grand Est** de la France et dans la **Grande Région** avec à ses frontières l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg. Des collaborations seront souhaitables dans un souci d'ouverture, de diversité et d'échanges.

Centre régional du livre
de Lorraine
Régional Lorraine
Place Gabriel Hocquard
BP 81 004
57 036 Metz
tél. 03 87 33 67 69
mel. cr-livre@lorraine.eu
www.lorraine.eu/livre

Chartes d'autres régions :
www.fill.fr

